

Ce numéro de rentrée fait une large place à la problématique des déplacements sur notre territoire. Les BAAG améliorent leurs dessertes et innovent avec l'apparition de la tarification solidaire.

La Semaine de la Mobilité du 16 au 22 septembre est l'occasion de faire un point sur les dispositifs destinés à améliorer nos modes de déplacements. La Semaine européenne de la Réduction des Déchets, en septembre également, nous rappelle les bonnes pratiques en matière de traitements des déchets. Enfin, après le Doit et les Nonnains, le cours d'eau la Maillefeu bénéficiera aussi d'une restauration. Autant de sujets au cœur des préoccupations de valorisation environnementale de notre territoire.

L'économie est également une de nos priorités : le rendez-vous annuel du Mois de la Création - reprise d'entreprises initié par le Conseil général de la Somme permet d'informer le monde de l'entreprise des dispositifs les plus récents, de l'évolution de la législation et des opportunités économiques.

L'attractivité de la CCA monte en puissance : les équipements structurants comme l'aqu'ABB permettent l'accueil de sportifs de haut niveau. Notre organisation est également porteuse d'expériences pour des pays lointains qui rencontrent parfois les mêmes problèmes que nous : les riches échanges avec une délégation malgache en visite en Picardie dans le cadre de la coopération décentralisée en sont un exemple.

Nicolas Dumont

Président de la Communauté de Communes de l'Abbevillois,  
Maire d'Abbeville - Premier Vice-Président de la Région Picardie

## Bus BAAG : du nouveau pour cette rentrée!

Afin de développer encore l'usage du transport en commun sur l'Abbevillois, la CCA par l'intermédiaire de son exploitant Keolis, propose depuis le début du mois de septembre des aménagements pour les lignes B, C, S et 4 ainsi qu'une nouvelle grille tarifaire :

**ligne B :** Une desserte aller-retour entre 12h et 14h permet de rejoindre Cambron en allant au-delà du terminus habituel (Mau-tort). Ce prolongement évitera le cheminement à pied sur un secteur dangereux avec les accès et sorties de l'A28. Jusqu'à présent, Cambron ne bénéficiait que d'une rotation le matin et le soir, alors que la demande était forte sur cette commune.

**ligne C :** Elle relie Bray les Mareuil et Mareuil à la Cité scolaire, et s'engage désormais systématiquement dans le cœur de ville, pour desservir les arrêts Cordeliers, Bonaparte, St Vulfran, Hôtel de Ville, Tribunal avant d'arriver à la Cité Scolaire. Les habitants des 2 communes peuvent ainsi bénéficier d'une desserte plus fréquente vers la ville centre, au lieu d'un seul aller-retour par jour. Autre nouveauté, un arrêt positionné devant l'école des Fritillaires, à Mareuil-Caubert entre les arrêts Maillefeu et Talsac Camping. Cette implantation sécurise les allers et venues des élèves de l'école qui, en l'absence de trottoir, se déplaçaient sur la route. Sur cette même ligne, un prolongement à partir de l'arrêt Vivier, à Mareuil-Caubert, vers la mairie de Bray les Mareuil est organisé entre 12h et 14h.

**Grand-Laviers bénéficie d'un nouvel arrêt à proximité du centre équestre sur la ligne S.**

**A Vauchelles les Quesnoy, sur la ligne 4, l'arrêt Carrefour disparaît pour une implantation nouvelle dans la partie supérieure de la rue de Caours.**

Ces aménagements entraînent quelques modifications d'horaires sans incidence notable.



### Une nouvelle grille tarifaire a été mise en place à la rentrée.

Depuis 2005, les tarifs n'avaient pas évolué alors même que les coûts sont renchérissés et que la TVA a connu diverses hausses (de 5,5% à 7%, puis de 7% à 10% en janvier 2014).

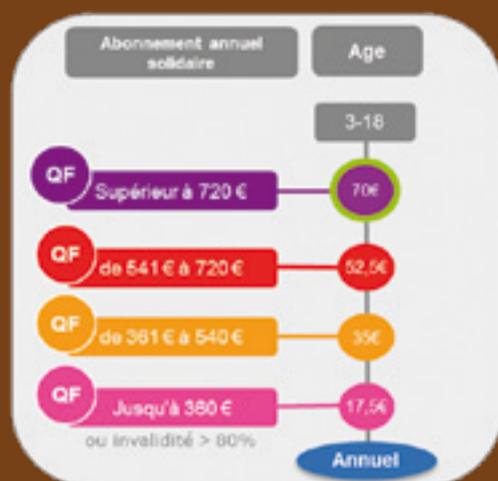
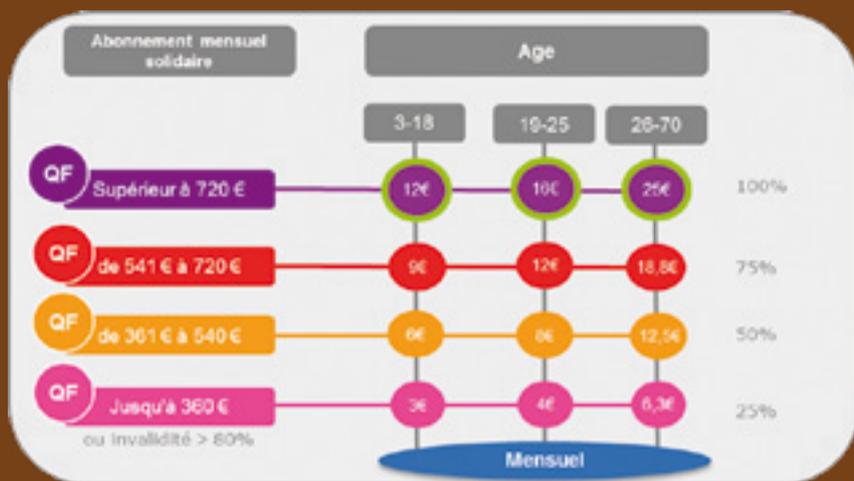
Afin de séduire une clientèle plus large et encourager la mobilité du plus grand nombre, la nouvelle grille tarifaire solidaire intègre 2 critères : l'âge et le niveau de ressources.

**Cette gamme tarifaire s'applique aux abonnements mensuels et annuels :**

3 tranches d'âge pour l'abonnement mensuel : 3/18 ans- 19/25 ans et 26/70 ans. Au-delà de 70 ans, la gratuité est maintenue.

L'abonnement annuel est réservé aux 3/18 ans.

4 tranches de revenus définissent le coût de l'abonnement. Sa souscription se fait sur présentation du relevé des droits CAF ou de l'attestation de non droits CAF et de la dernière feuille d'impôt (pour ceux qui ne sont pas inscrits à la CAF). Ces attestations seront demandées une fois par an.



Pour simplifier vos démarches, le prélèvement automatique est ajouté aux autres modes de paiement. Dans ce cas, le titre de transport vous sera adressé à domicile.

Pour voyager à des prix encore plus attractifs, on notera que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Code du Travail oblige l'employeur à prendre en charge 50% du coût du transport entre le domicile et le lieu de travail du salarié, si le salarié utilise les transports en commun.

Les tarifs du ticket unité et du «Cœur de Ville» évoluent, ainsi que celui du carnet de 10 tickets. Ces titres ont vocation à répondre à des déplacements occasionnels et il est préférable d'avoir recours aux abonnements proposés.

Une nouveauté, le ticket journée au prix de 4 € : s'il est destiné avant tout à la clientèle touristique, il est aussi pertinent pour les personnes amenées à se déplacer plus de 4 fois sur une seule journée.

Pour s'abonner et se renseigner :

boutique BAAG située en gare d'Abbeville, du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h15. Le samedi de 9h30 à 12h15.  
Tél : 03 22 24 84 84  
bus-baag.fr



Baie de Somme 3 Vallées a engagé l'élaboration d'un plan climat énergie en adéquation avec le projet de Parc régional naturel de Picardie Maritime.

Ce schéma recense les actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour différents secteurs d'activités économique : agriculture, habitat, transport...

Parmi ces actions, un certain nombre ont déjà été lancées dans le domaine du transport.

### Plan de Déplacements Inter-Entreprises/Administrations : vous aussi !



entreprise DEMOUSELLE-juillet-2014.

Depuis janvier 2012, un Plan de Déplacement Inter entreprises/Administrations est actif sur le territoire des Communautés de Communes de l'Abbeillois et du Vimeu Industriel. Il regroupe 15 entreprises et administrations et concerne ainsi 4 600 salariés. Ce plan de Déplacement vise à améliorer les déplacements Domicile/Travail des salariés pour en réduire les coûts en leur proposant des solutions individualisées telles que l'abonnement train ou bus de ville dont l'employeur prend en charge au minimum 50% (loi n°82-1153). Cette action est réservée aux entreprises, de plus de 50 salariés, situées sur l'Abbeillois et le Vimeu Industriel. Des animations sont régulièrement mises en place par les employeurs. Si vous souhaitez intégrer ce dispositif, contactez Baie de Somme 3 Vallées au 03.22.24.40.74 pour en connaître les conditions.

### Devenez adepte du covoiturage :

Si vos déplacements ne correspondent à aucune offre de transport collectif, n'hésitez pas à consulter notre site gratuit de covoiturage : [www.roulezco.fr](http://www.roulezco.fr), créé par Baie de Somme 3 Vallées, qui regroupe 3 territoires : Picardie Maritime (135 000 habitants) - Grand Amiénois (337 000 habitants) - Santerre Haute Somme (60 000 habitants).

De nombreux picards font confiance à notre site, pour des trajets réguliers ou occasionnels : rejoignez-nous !!



### Dernier WE prolongé en Baie de Somme pour découvrir la Navette Baie Mobile !

La Navette Baie Mobile (1 mini bus) mise en place durant tous les ponts 2014 et qui dessert les communes du Hourdel, St Valery sur Somme, le Crottoy et le Parc du Marquenterre fonctionnera pour son dernier week-end, du 8 au 11 novembre. Tarif : 2€ le pass'journée. **Voir détail des horaires sur notre site : [www.baiedesomme3vallees.fr](http://www.baiedesomme3vallees.fr) onglet actualités.**

### Marquage gratuit de votre vélo contre le vol ! Venez nombreux !

Rendez-vous le mercredi 17 septembre de 9h 30 à 13h et de 14h30 à 18h30 place Max Lejeune à Abbeville dans le cadre de la semaine de la mobilité.

Vous bénéficierez du marquage Bicycode, un système qui permet de graver votre vélo avec un code composé d'un numéro unique et standardisé au niveau national. En cas de vol, le propriétaire est rapidement identifié. La base de données sécurisée est pilotée par la FUB (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette). Ce système est conçu pour lutter contre le vol, le recel et la revente illicite. Il vous suffira d'apporter une pièce d'identité ou la facture de votre vélo.



### Tous en selle ! » le samedi 20 septembre

Dans le cadre des Initiatives Régionales de l'Environnement, 3 balades à vélo sur des « voies vertes » pour toute la famille vous sont proposées :

Balade n°1 : 8 km: circuit « la ronde de l'eau » dans Abbeville

Balade n°2 : 18 km : circuit « La traverse du Ponthieu » Abbeville - St Riquier - Abbeville

Balade n°3 : 20 km : l'aller en vélo sur le « chemin de halage » Abbeville - St Valery sur Somme.

Réservation obligatoire au 03.22.24.40.74

Concours photo pour les participants - règlement disponible dès le 6 septembre sur le site : [www.baiedesomme3vallees.fr](http://www.baiedesomme3vallees.fr)



## Aménagement au fil de la Maillefeu

Après le Doit et les Nonnains (cf CCA Infos n°6), la Maillefeu est également l'objet d'un programme de restauration élaboré par le cabinet EGIS EAU. Il prévoit de réduire l'appauvrissement des berges et la dégradation du cours d'eau. Rappelons que ces chantiers sont menés suite à la création en 2002 de l'AMEVA (syndicat mixte d'aménagement hydraulique du Bassin Versant de la Somme) dont l'objectif est de définir des programmes de travaux de prévention et de lutte contre les inondations.

La Maillefeu chemine sur un parcours de 2,2 km dans Abbeville tantôt à découvert, tantôt en souterrain. Peu entretenue, elle longe un secteur impacté par l'industrie et l'urbanisation au niveau de son lit majeur. Un ensablement dû à sa faible pente, une banalisation des berges avec pour résultat un appauvrissement des arbres plantés au bord de l'eau nécessitent une remise en forme, afin d'améliorer la capacité d'écoulement en cas de crue et de lui rendre une fonction écologique de qualité.

L'intervention porte sur 2 tronçons : le premier, long de 100 mètres se situe entre le dépôt bus place de la gare et la coopérative agricole qui doit prochainement laisser place à une résidence pour personnes âgées autonomes (projet AEGIDE). A ce niveau, son tracé diverge en dessinant un coude avec un écoulement en souterrain et, un en aérien. L'opération consiste à détourner la partie souterraine du cours d'eau, supprimer le coude, remblayer l'ancien lit et replanter les berges.

Le tronçon n°2, s'étend sur 450 mètres et débute en amont de l'ancienne COMAP devenu «Espace Voltaire» propriété de la CCA (locations de locaux industriels). A cet endroit, la Maillefeu s'écoule de façon souterraine sous le bâtiment.

La disponibilité de terrains SNCF permet de détourner la rivière en redessinant son tracé le long de la voie ferrée puis de la reconnecter en aval à la partie aérienne du cours d'eau. L'ancien lit sera curé mais non remblayé. Les berges seront redessinées et réensemencées.

Cette intervention s'élève à 371 000 € pour les 2 tronçons financée par le Conseil Général de la Somme, le Conseil régional de Picardie, l'Agence de l'eau Nord - Picardie, et la CCA.

Enfin, une étude est en cours pour réaménager la Maillefeu lors de son passage, actuellement souterrain, entre la Chaussée Rouvroy et l'exutoire de la Somme.

## L'Abbevillois : Destination internationale !

Si nos voisins d'Europe du Nord séjournent souvent sur notre territoire, les ressortissants de Madagascar et d'Argentine viennent plus rarement à sa rencontre.

Ce fut pourtant le cas en juillet avec la visite d'une délégation de la région de Diana (800 00 habitants) située à l'extrémité Nord de Madagascar. Dans le cadre de la coopération décentralisée impulsée par la Région Picardie, les représentants de trois associations de communes (celle du pôle urbain de Diego- Suarez, l'association de communes de l'Ankarana et l'union des communes du Sambirano) ont ainsi rencontré Nicolas Dumont, Président de la CCA, Anne-Marie Dorion Vice-Présidente et Brigitte Levastre, directrice générale des services. Les échanges ont porté sur l'organisation administrative, les rapports entre une ville centre et les communes rurales périphériques, le développement économique local, le tourisme et les relations avec les autres collectivités.



Venue d'Argentine, l'équipe nationale d'aviron s'est entraînée durant un mois à Abbeville pour préparer les championnats du monde organisés fin août à Amsterdam aux Pays-Bas. La présence de Raymond Peltier, leur entraîneur depuis 2013, abbevillois de naissance, ancien entraîneur national des équipes de France, a pesé sans aucun doute dans ce choix. Si le plaisir de retrouver sa ville natale était vif, il a été séduit par les équipements de l'aqu'ABB : centre d'hébergement sportif, salle de musculation. Bien sûr la superbe ligne droite du canal de la Somme pour barrer en cadence l'a également incité à faire étape sur notre territoire avec ses 15 rameurs dont 3 femmes, 5 coachs et un barreur. Parmi eux, un finaliste au JO de Londres. Professionnels de l'aviron, ils ont entre 20 et 30 ans.



Leur centre d'entraînement se situe à Buenos Aires où la plupart vivent. Ils se préparent en catégorie double ou en skiff (un seul rameur sur l'embarcation). L'objectif est d'amener l'équipe en finale à Amsterdam et surtout de préparer les JO de 2016 au Brésil. Leur présence cet été contribuera sans aucun doute à la notoriété de l'Abbevillois et de ses équipements structurants.

## Pour faire maigrir ma poubelle : je trie !

**Du 22 au 30 novembre la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est un rendez-vous important pour la prévention en matière de production de déchets.**

Dans le cadre de la campagne nationale «Réduisons nos déchets, ça déborde», des actions de sensibilisation et d'information sont proposées afin de donner à tous des clés pour adopter de bonnes pratiques.

**C'est décidé, j'agis !** Au moment de faire mes courses, à la maison, au bureau, dans le jardin... toutes les occasions sont bonnes pour adopter un des nombreux gestes qui me permettront de réduire significativement mes déchets, mais pas seulement ! En effet, certains gestes me permettront également de réaliser de vraies économies, d'autres de gagner du temps, de la place... bref de me faciliter la vie !

Participer activement à la préservation de l'environnement et améliorer mon quotidien ? c'est possible, alors pourquoi hésiter ? et finalement « Si vous ne le faites pas pour la planète, faites le pour vous »

**Retrouvez conseils et informations sur <http://www.reduisonsnosdechets.fr/particuliers/je-passe-l'action>**

### Judi 27 novembre en matinée : Rendez-vous place Max Lejeune !

La CCA et ses partenaires : l'association 2ème chance, la Maison pour Tous, le Relais 80... accueilleront le public pour lui faire découvrir comment on peut réemployer plutôt que jeter, réaliser des produits ménagers naturels, trier au mieux pour les box du relais, fabriquer des cotonnettes durables, identifier un Déchet d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE), faire du compostage ou du lombricompostage.

**Un seul objectif : mettre la poubelle au régime !**



### Une nouvelle vie pour mes déchets : 20 ans d'effet Papillon !

Depuis 20 ans, Monsieur Papillon se mobilise pour convaincre de l'utilité du tri : L'Observatoire du geste de tri le montre : la méconnaissance de l'utilité de cette démarche et des possibilités de recyclage est un frein à la prise de conscience de chacun. Les emballages triés sont-ils bien recyclés ? Comment une bouteille retrouve-t-elle une nouvelle vie, quel est l'intérêt du tri ?

Eco Emballages a lancé depuis fin juin une nouvelle campagne nationale sur les différentes étapes de transformation de l'emballage recyclé.

**A découvrir sur <http://www.ecoemballages.fr> #SUIVEZMOI.**

### Déchetterie communautaire : une nouvelle signalétique !

Depuis la rentrée, de nombreux panneaux présentant la déchetterie, ses horaires d'accueil, les déchets acceptés, le sens de circulation sont mis en place.

La déchetterie, située rue Brumaire est ouverte aux habitants de la CCA détenteurs d'un autocollant d'accès collé sur leur pare-brise, de préférence côté conducteur.

Pour l'obtenir, se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité valable à présenter à l'agent de déchetterie.

**Pour plus d'information, contactez Anna PAILLET, chargée de mission prévention déchets au 03 22 20 68 94 ou par mail [a.paillet@cc-abbeylois.fr](mailto:a.paillet@cc-abbeylois.fr)**



## 11<sup>ème</sup> édition du Mois de la Création Reprise d'entreprise : la CCA partenaire !

Manifestation devenue incontournable sur le territoire samarien, initiée par le Réseau J'entreprends en Somme, le Mois de la Création Reprise d'entreprise se déroulera du 1er octobre au 6 novembre prochains.

Son objectif : informer de l'actualité juridique, financière, des opportunités économiques les porteurs de projets engagés dans un processus de réflexion pour créer ou reprendre une entreprise.

### A cette occasion, la CCA propose deux grands rendez-vous à Abbeville :

Le lundi 13 octobre de 14h à 16 h à la CCI Littoral Normand - Picard, on parlera tourisme, composante importante de l'économie du territoire, autour du thème : créer une activité dans le secteur du tourisme.

Le mardi 14 octobre de 9h30 à 19h dans les salons de la mairie, un forum de la création-reprise d'entreprise.

Lieu d'échanges et de rencontres, il s'articule autour de 3 espaces :

- Un espace exposants
- 6 ateliers thématiques d'une durée d'une heure chacun :

10h	L'étude de marché
11h15	Les Outils de communication de la jeune entreprise et savoir vendre
14h	Le Cadre juridique et social de l'entrepreneur
15h15	Assurance de l'entrepreneur
16h30	Les Prévisions Financières
17h45	Les Aides

- Les ateliers flash : une formule express pour s'informer.

Par séquence de 30mn, le visiteur rencontre les partenaires concernés sur les thèmes suivants :

- Entrepreneur et salarié c'est possible : avec Grandsensemble
- Tester son projet avant de créer avec BGE Picardie (Couveuse d'Entreprises)
- Le Financement participatif avec Initiative Somme
- Offre pépinières d'entreprises avec la CCI Amiens-Picardie
- Créer et Accompagner avec l'Ordre des Experts Comptables
- Etre accompagné par Réseau Entreprendre avec Réseau Entreprendre Picardie
- La Bourse Transmission avec la CCI Amiens-Picardie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Somme.
- Actualité de l'auto-entreprise
- Le réseau J'Entreprends en Somme présenté par le conseil général de la Somme
- L'Offre de formations aux porteurs de Projets - La 1<sup>ère</sup> démarche (intervenant : Dominique Pillon, responsable du service de la 1<sup>ère</sup> démarche)



**Inscriptions aux conférences : <http://www.moisdelacreation.fr/>**

